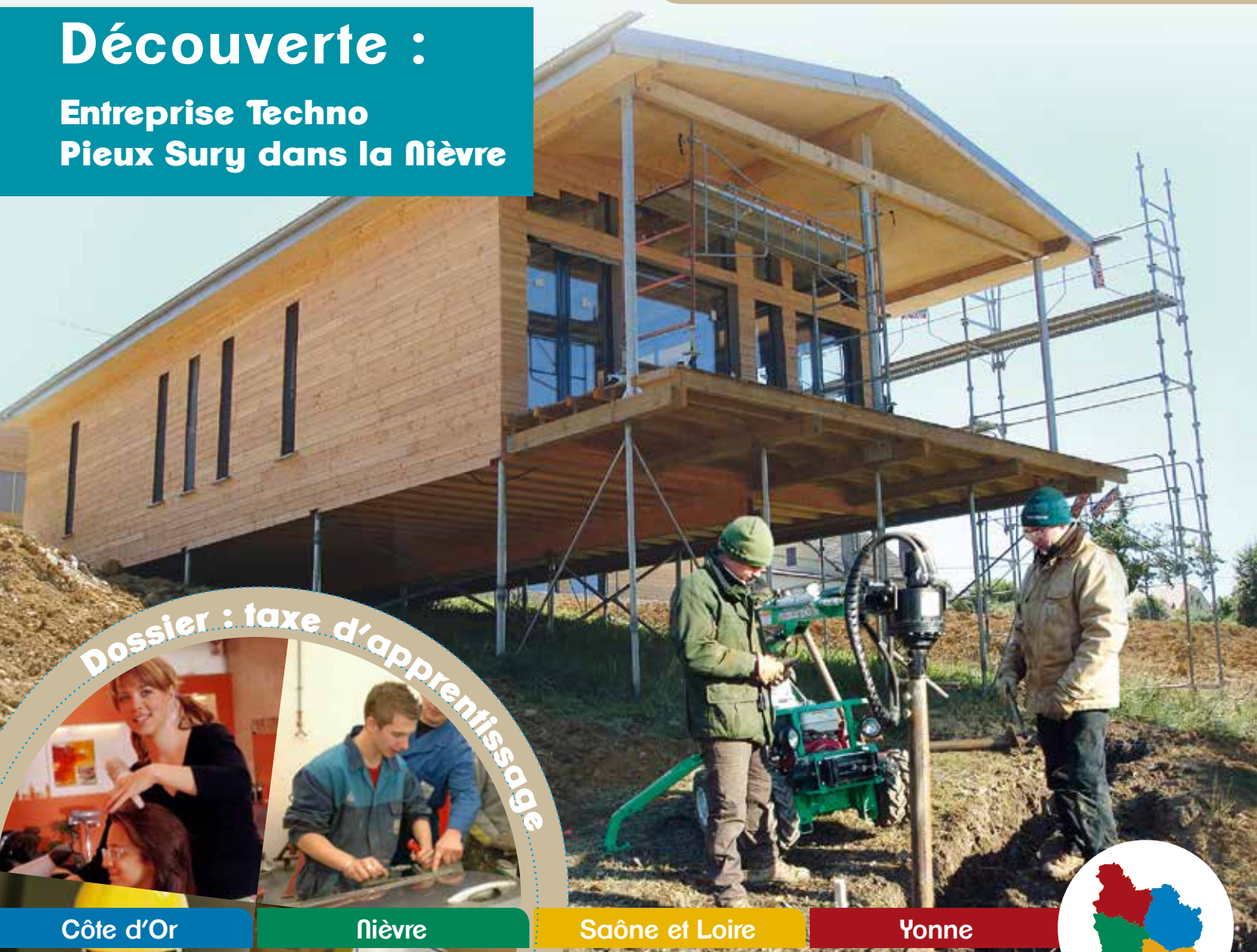


## Découverte : Entreprise Techno Pieux Sury dans la Nièvre



Dossier : taxe d'apprentissage

Côte d'Or

Nièvre

Saône et Loire

Yonne



### Événement

Retour sur la Semaine Nationale de la  
Création Reprise d'Entreprise

### Assemblée générale de la CMARB

La Bourgogne perd près de 500 entreprises

### Formations

Découvrez vos prochaines formations pour  
vous et vos collaborateurs

### Interview

## François Patriat

Le président du Conseil régional de Bourgogne  
répond aux questions de Métiers de Bourgogne

# Zoom sur...

QUAND L'AMBITION FAMILIALE REJOINT L'INNOVATION

## Ludovic et Olivier DE FAVERGES, entreprise Techno Pieux Sury à Saint Jean aux Amognes (Nièvre)

En 2011, Ludovic et Olivier DE FAVERGES deux frères originaires de la Nièvre, se sont lancés le défi de rejoindre le réseau de concessionnaires Techno Pieux, leader mondial en fondations vissées. Il s'agit d'un concept d'Amérique du Nord basé sur une technologie innovante de fondations sur pieux métalliques pour tous types de constructions.

Ludovic et Olivier ont grandi dans l'exploitation agricole familiale. L'aîné est titulaire d'un BTS de gestion d'entreprise agricole, et le second d'un Master en gestion agricole. Son rapport de stage portait sur la création d'entreprise. L'esprit d'entreprendre est présent depuis toujours chez les deux frères. « Au départ, nous souhaitons reprendre une concession agricole. Puis nous avons vu une opportunité s'offrir à nous lorsque nos cousins du Nord de la France nous ont présenté leur activité et concession Techno Pieux ».

### Une technique innovante rare en France

Cette technique a été créée en 1993 au Québec ; ce sont des pieux vissés qui portent l'ouvrage à bâtir (tous types de constructions). Les tiges métalliques dont le diamètre varie en fonction de la capacité portante du sol et du poids à supporter, sont implantées à l'aide de machines. Des hélices conçues à l'extrémité assurent l'assise du tube dans la terre et une gaine spécifique le protège du gel. Les pieux sont conçus afin de résister à la corrosion naturelle, et l'impact sur l'environnement est assez faible. « Le terrain n'est pratiquement pas endommagé lors de l'installation ».

Les deux frères sont séduits par ce concept innovant qui compte 90 concessions (sur 6 pays). Attachés à leur département d'origine, il leur apparaissait naturel que le siège de l'entreprise soit dans la Nièvre. L'idée lancée, il leur a fallu ensuite trouver le financement nécessaire au projet. « L'activité étant méconnue en France, et n'ayant pas de vision sur l'activité sur le long terme, nous avons eu plusieurs refus de la part des banques et nous avons failli abandonner notre projet ». Mais les deux frères persistent, et rencontrent un banquier qui décide de les suivre.

Etape suivante, direction le Canada !

« Nous sommes partis au Canada suivre une formation d'une semaine. Nous avons pu découvrir sur place les réalisations et aussi nous imprégner de l'esprit du créateur de Techno Pieux (20 ans d'existence en 2013) ». Ludovic et Olivier se sont sentis soutenus dès le départ par la franchise. Pour leur premier chantier, ils ont même été assistés par un ingénieur et peuvent compter sur le cabinet d'études pour chaque nouveau chantier.

« Nous souhaitons être en progression constante, et faire connaître la technique et les avantages des Techno Pieux sur la Bourgogne. Si la technique est respectueuse de l'environnement, elle a aussi un coût attractif, et l'installation est rapide (3 jours en moyenne).



### Premier bilan positif

Aujourd'hui, au terme de leur première année d'activité, Ludovic et Olivier ont déjà 15 réalisations (ce qui représente 270 pieux environ) à leur actif. Leur prévisionnel a même été dépassé. « Au départ, cela n'a pas été facile, nous avons dû faire nos preuves auprès des professionnels du bâtiment. Mais par la suite, nous avons eu la chance d'entrer en contact avec les architectes. Nous commençons même d'être appelés par des investisseurs ».

Leurs chantiers se trouvent principalement au sud de Paris et sur la région lyonnaise (où de nombreux constructeurs bois se sont installés).

Aucun délai n'est requis après la mise en place des Techno Pieux, les travaux hors sol peuvent commencer directement après leur pose ».

Ludovic et Olivier se sont positionnés sur des marchés pour 2013, et sont en attente des retours. Une certitude cependant : ils ne regrettent pas leur choix de s'être lancés. « Etre chef d'entreprise nous permet de conjuguer les aspects gestion et technique à la fois ; cela nous procure aussi la liberté de pouvoir organiser notre emploi du temps. La création d'entreprise est un chemin sinueux qui se transforme progressivement en belle aventure pleine d'avenir ». ■